éducation

LES DROITS ET LE MONDE DU TRAVAIL

DOCUMENT 4

LA FÉMINISATION DES TITRES D'EMPLOI

85-1906/

[redacted]

LES DROITS ET LE MONDE DU TRAVAIL

DOCUMENT 4

LA FÉMINISATION DES TITRES D'EMPLOI

LES DROITS ET LE MONDE DU TRAVAIL

DOCUMENT 4

LA FÉMINISATION DES TITRES D'EMPLOI

PAR
FRANCINE BÉLANGER

Ce travail a été réalisé sous la direction de: Yves Côté

Francine Bélanger a travaillé comme agente de formation
à la Direction de l'éducation jusqu'en 1982.

RÉVISION DU TEXTE:
Nicole Pothier, agente de formation
à la Direction de l'éducation

DACTYLOGRAPHIE:
Monique Soulard

PRÉSENTATION ET
MISE EN PAGE:
Monique Soulard

Toute reproduction, en tout ou en partie,
est permise sous la réserve du consentement
préalable de l'auteure.

DÉPÔT LÉGAL: Troisième trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-11097-8

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'activité 7

Déroulement de l'activité 9

Réponse et brève définition de chacun des titres d'emploi utilisés dans l'exercice 15

Références 26

LIMINAIRE

Ce document fait partie d'une série produite par la Direction de l'éducation de la Commission des droits de la personne du Québec.

Cette série se compose de textes d'analyse, d'exposés et d'exercices variés favorisant le développement d'attitudes positives et de pratiques conformes à la *Charte québécoise des droits et libertés*.

La Direction de l'éducation a également mis sur pied des programmes de formation et de sensibilisation aux droits de la personne.

Ces documents s'adressent à des secteurs variés de la population. Les principaux domaines concernés sont:

- les droits en milieu scolaire;
- les droits des Autochtones;
- les droits des minorités ethno-raciales;
- les droits judiciaires;

et bien sûr, les droits en milieu de travail.

De façon générale, les documents publiés visent une meilleure connaissance de la *Charte des droits et libertés du Québec* et initient un changement d'attitudes et de perception dans certains secteurs de la société pour rendre la réalité concrète et quotidienne plus conforme à l'esprit et à la lettre de la Charte québécoise.

LA FÉMINISATION DES TITRES D'EMPLOI

Présentation de l'activité

Cette activité démontre que la discrimination ne se retrouve pas seulement dans des attitudes individuelles et personnelles, mais qu'elle s'inscrit également dans la culture des milieux de travail. Voilà une bien grande affirmation.

Plus concrètement, regardons le langage, ce véhicule essentiel de notre pensée. Pas de pensée sans langage, disent certains. Assurément, notre langage traduit notre pensée: notre façon de parler c'est donc notre façon de penser...

Nous nous exprimons d'une certaine manière et cette manière n'est pas anodine. Plus encore - cette façon de parler produit parfois un effet discriminatoire systématique envers un groupe particulier de personnes. Souvent ce sont les femmes qui subissent une telle discrimination. Comment?

Par l'exclusion. Elles sont absentes, ignorées.

Dans l'activité que nous vous proposons ici, cette exclusion va s'exprimer à travers des TITRES D'EMPLOI qui n'existent dans notre langage et notre culture qu'au masculin.

Et s'ils n'existent qu'au masculin c'est parce que les femmes en sont exclues... partiellement ou complètement.

L'exercice que nous vous proposons consiste donc à identifier parmi les titres d'emploi énumérés lesquels peuvent avoir des effets discriminatoires.

Et le cas échéant, comment pouvons-nous les corriger.

La dernière partie de l'exercice comporte donc une liste d'emplois à identifier comme discriminatoire ou non-discriminatoire, et la deuxième partie, propose une réponse et une définition de chacun des titres d'emploi utilisés dans l'exercice.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

CONSIGNE:

Voici une liste de titres d'emploi. Cette tâche consiste à "dire" si oui ou non chaque titre présenté produit un effet discriminatoire.

Et si oui, suggérez un nouveau titre qui ne produit pas un tel effet.

LISTE DE TITRES D'EMPLOI

Titres d'emploi	Effet Non discriminatoire	Effet Discriminatoire	Titre suggéré s'il y a lieu
1. Agent de conservation de la faune	☐	☐	
2. Ajusteur-outilleur	☐	☐	
3. Audiologiste	☐	☐	
4. Bibliothécaire	☐	☐	
5. Bijoutier	☐	☐	
6. Briqueteur-maçon	☐	☐	
7. Calendreur	☐	☐	
8. Calorifugeur	☐	☐	
9. Cameraman	☐	☐	
10. Camionneur	☐	☐	
11. Chapelier	☐	☐	
12. Charpentier-menuisier	☐	☐	
13. Chaudronnier	☐	☐	
14. Cimentier applicateur	☐	☐	
15. Commis comptable	☐	☐	
16. Concierge	☐	☐	
17. Critique	☐	☐	
18. Décorateur-ensemblier	☐	☐	

Titres d'emploi	Effet Non discriminatoire	Effet Discriminatoire	Titre suggéré s'il y a lieu
19. Dessinateur	☐	☐	_____
20. Éditorialiste	☐	☐	_____
21. Étalagiste	☐	☐	_____
22. Ferblantier	☐	☐	_____
23. Ferrailleur	☐	☐	_____
24. Forgeur	☐	☐	_____
25. Galvaniseur	☐	☐	_____
26. Garde forestier	☐	☐	_____
27. Grilleur	☐	☐	_____
28. Grutier	☐	☐	_____
29. Machiniste	☐	☐	_____
30. Magasinier	☐	☐	_____
31. Manutentionnaire	☐	☐	_____
32. Monteur d'acier de structure	☐	☐	_____
33. Orthophoniste	☐	☐	_____
34. Pâtissier	☐	☐	_____
35. Peintre	☐	☐	_____
36. Physiothérapeute	☐	☐	_____
37. Pilote de ligne	☐	☐	_____
38. Plombier	☐	☐	_____
39. Pompier	☐	☐	_____

Titres d'emploi	Effet Non discriminatoire	Effet Discriminatoire	Titre suggéré s'il y a lieu
40. Ponceur	☐	☐	_____
41. Raboteur	☐	☐	_____
42. Rédacteur	☐	☐	_____
43. Relationniste	☐	☐	_____
44. Reporter	☐	☐	_____
45. Scieur de bois	☐	☐	_____
46. Teinturier	☐	☐	_____
47. Téléphoniste	☐	☐	_____
48. Teneur de livres	☐	☐	_____
49. Tisseur	☐	☐	_____
50. Urbaniste	☐	☐	_____

RÉPONSE ET BRÈVE DÉFINITION DE CHACUN DES TITRES D'EMPLOI UTILISÉS DANS L'EXERCICE

1. *Agent de conservation de la faune/*
   Agente de conservation de la faune

   Terme qui désigne toute personne qui fait des rondes dans une région donnée pour empêcher les infractions aux lois sur la faune et les ressources naturelles, fait enquête sur les dégâts causés aux récoltes et à la propriété par la faune et recueille des données biologiques. Cette personne était autrefois appelée garde-chasse ou garde-pêche.

2. *Ajusteur-outilleur/*
   Ajusteuse-outilleuse

   Terme qui désigne toute personne qui confectionne, répare et met au point des outils, des matrices, des gabarits, des montages et des calibres sur mesure, prototypes ou spécimen. Son travail consiste à tracer des pièces, effectuer des calculs, interpréter des dessins industriels, ajuster des pièces et des machines, conduire des machines-outils, soumettre les pièces à un traitement thermique, faire de l'ajustage à la main et finir le travail conformément aux spécifications.

3. *Audiologiste*: non discriminatoire

   Terme qui désigne toute personne qui se spécialise dans l'évaluation diagnostique, les services d'adaptation et les recherches qui ont trait à l'ouïe.

4. *Bibliothécaire*: non discriminatoire

   Terme qui désigne toute personne qui effectue des tâches d'organisation, de recherche, d'administration, de catalogage et de classification reliées au développement et à la conservation de collections de livres et documents écrits à l'intérieur d'une bibliothèque.

5. *Bijoutier/*
Bijoutière

Terme qui désigne toute personne qui fabrique et répare des bijoux de métal précieux ou semi-précieux comme des bagues, des broches, des pendentifs, des bracelets, des médaillons.

6. *Briqueteur-maçon/*
Briqueteuse-maçonne

Terme qui désigne toute personne qui pose des briques, des blocs de béton, de cendre ou de terre cuite, ou tout autre genre de blocs, de carreaux, de tuiles et autres matériaux analogues, à l'exception de la pierre et du marbre, pour construire et réparer des murs, des cloisons, des voûtes, des égoûts et autres ouvrages. Il édifie aussi des ouvrages en pierre, tels que des murs, des môles et des contre forts, construit des allées et des bordures de trottoir ou d'autres ouvrages en maçonnerie.

7. *Calendreur/*
Calendreuse

Terme qui désigne toute personne qui dans le secteur des vêtements et des tissus assure le fonctionnement d'une machine consistant en un rouleau presseur et un fer à repasser qui lisse les articles de bonneterie et leur donne leur forme. Ce terme s'emploie aussi dans l'industrie du cuir et désigne toute personne qui assure le fonctionnement d'une machine qui étire, adoucit ou accentue le grain naturel du cuir.

8. *Calorifugeur/*
Calorifugeuse

Terme qui désigne toute personne qui couvre les parois externes des tuyaux, générateurs de vapeur, canalisations, cuves de traitement et équipements analogues, de divers matériaux isolants, comme l'amiante, le feutre, le polyuréthane, pour limiter la perte ou l'absorption de chaleur, prévenir la condensation et assourdir les sons.

9. *Cameraman (Cadreur)/*
Cadreuse 1

Terme qui désigne toute personne qui utilise une caméra et tourne des scènes pour le cinéma ou la télévision.

10. *Camionneur (Conducteur de camions)/*
Conductrice de camions 2

Terme qui désigne toute personne qui conduit des camions, des semi-remorques et des véhicules analogues fonctionnant avec des moteurs à essence ou des moteurs diesel, qui transporte des marchandises et des matériaux sur de courtes ou de longues distances.

11. *Chapelier/*
Chapelière

Terme qui désigne toute personne qui confectionne des chapeaux, des casquettes et leurs accessoires pour les hommes ou pour les femmes. Son travail consiste à créer des modèles, tracer les patrons, tailler, découper, coudre, former et presser du tissu, de la fourrure, du feutre, du cuir et d'autres matières afin d'en faire des coiffures du style, de la forme et de la pointure désirés.

N.B. Le terme "modiste" désigne spécifiquement un(e) chapelier(e) pour dames.

12. *Charpentier-menuisier/*
Charpentière-menuisière

Terme qui désigne toute personne qui confectionne, assemble, monte ou répare des charpentes et d'autres ouvrages en bois, en contre-plaqué ou en panneaux de revêtement en se servant d'outils à main ou d'outils mécaniques, et en se conformant au code de la construction.

---

1. L'Office de la langue française suggère d'utiliser le terme "cadreur" et non "cameraman", d'où le féminin "cadreuse".
2. Selon l'Office de la langue française le terme "camionneur" est désuet et l'on doit plutôt parler de "conducteur de camions" d'où le terme "conductrice de camions".

13. *Chaudronnier/*
Chaudronnière

Terme qui désigne toute personne qui a comme tâche de monter, d'assembler et d'installer les chaudières ainsi que les éléments qui s'y rapportent; conduites, cheminées, purgeurs, etc. Ces opérations nécessitent, entre autres, le travail au chalumeau, le rivetage, la soudure.

14. *Cimentier applicateur/*
Cimentière applicatrice

Terme qui désigne toute personne qui prépare et finit les surfaces de ciment sur les planchers, les murs, les trottoirs et les pavages.

15. *Commis comptable/*
Commise comptable

Terme qui désigne toute personne qui à l'intérieur d'une entreprise vérifie l'exactitude de chiffres et de calculs ayant trait aux transactions commerciales de l'entreprise donnée et qui rédige les rapports en conséquence.

16. *Concierge*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui assure l'ordre et la propreté des hôtels, édifices à bureaux, maisons de rapport et édifices semblables et assure le fonctionnement de la chaudière et du chauffe-eau pour fournir aux locataires le chauffage et l'eau chaude.

17. *Critique*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui rédige la critique des oeuvres littéraires ou artistiques pour les journaux ou les périodiques.

18. *Décorateur-ensemblier/*
Décoratrice-ensemblière

Terme qui désigne toute personne qui dresse des plans et exécute des dessins ayant trait à la décoration intérieure d'appartements, d'édifices publics ou commerciaux et d'autres établissements.

19. *Dessinateur/*
Dessinatrice

Terme qui désigne toute personne qui exécute des dessins généraux d'ensemble et des dessins de détails pour des projets de fabrication, de construction et autres, à partir d'esquisses, de cahiers de charges et de notes, ainsi que de discussions avec les ingénieurs responsables.

20. *Éditorialiste:* non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui écrit des commentaires sur des sujets d'actualité pour stimuler ou former l'opinion publique suivant les politiques de la publication où il travaille. L'éditorialiste parle en son nom mais sa situation fait qu'il présente l'équipe de rédaction ou le journal lui-même.

21. *Étalagiste:* non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui compose et monte des étalages et des présentations, notamment en matière de publicité et dans le domaine de l'éducation.

22. *Ferblantier/*
Ferblantière

Terme qui désigne toute personne qui fabrique, assemble, monte et répare des articles en tôle, tels que tuyaux d'évacuation, conduits de ventilation, enveloppes de chaudières, gouttières, cloisons métalliques.

23. *Ferrailleur/*
Ferrailleuse

Terme qui désigne toute personne qui pose et fixe des tiges ou du treillis métallique dans les coffrages afin d'armer les constructions en béton ou tout autre genre d'ouvrage.

24. *Forgeur/*
Forgeuse

Terme qui désigne toute personne qui chauffe le métal dans une forge ou un four et lui donne les formes désirées à l'aide d'outils de forgeron ou de machines à forger. Il peut également façonner le métal à froid.

25. *Galvaniseur/*
Galvaniseuse

Terme qui désigne toute personne qui assure le fonctionnement d'un appareil servant à décaper des objets en fer et en acier et à les recouvrir d'une couche de zinc pour les protéger de la corrosion.

26. *Garde forestier/*
Garde forestière

Terme qui désigne toute personne qui fait des rondes dans les secteurs de la forêt qui lui est assignés pour faire l'inventaire des étendues qui comportent du bois d'oeuvre, veiller à ce que les règlements concernant les forêts soient observés et signaler tous les risques de danger.

27. *Grilleur/*
Grilleuse

Terme qui désigne toute personne qui dans une industrie assure le fonctionnement des appareils qui grillent et cuisent partiellement des aliments ou des grains.

28. *Grutier/*
Grutière

Terme qui désigne toute personne qui conduit la plupart des différents types de grues, qu'elles fonctionnent à l'électricité ou au pétrole, qu'elles se trouvent sur roues ou sur chenilles, etc.

29. *Machiniste*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui règle et conduit diverses machines-outils afin de façonner le métal en pièces ou en produits de dimensions précises, avec une faible marge de tolérance. Son travail consiste,entre autres, à mesurer, tracer et ajuster des pièces, usiner les pièces conformément aux spécifications, etc.

30. *Magasinier/*
Magasinière

Terme qui désigne toute personne qui, au sein d'une entreprise, reçoit, emmagasine, commande et livre des fournitures et du matériel et tient les régistres appropriés.

31. *Manutentionnaire*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui s'occupe de charger, déplacer et emballer des matières premières et des produits finis. Le travail consiste à mettre les matières premières en place, les transporter, les pelleter, les emballer, les ensacher ou les déverser; à nettoyer et balayer le lieu de travail.

32. *Monteur d'acier de structure/*
Monteuse d'acier de structure

Terme qui désigne toute personne qui dresse, met en place et assemble des pièces et des éléments de charpentes métalliques préfabriquées, à l'aide de machines ou de grues. Ce travail exige à l'occasion des travaux de découpage au chalumeau, de soudure, de rivetage.

33. *Orthophoniste*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui diagnostique et traite les défauts d'élocution, de prononciation et de voix et qui effectue des recherches dans ce domaine.

34. *Pâtissier/*
Pâtissière

Terme qui désigne toute personne qui prépare les ingrédients et fabrique des gâteaux, des tartes et certains produits alimentaires spéciaux conformément à des recettes.

35. *Peintre*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui, à l'aide de pinceaux et de pistolets, applique de la peinture ou d'autres matières analogues sur les surfaces intérieures et extérieures des bâtiments et d'autres ouvrages, tels que les ponts et les réservoirs. Son travail consiste également à poser des papiers peints et des tissus sur les murs et les plafonds et à poser des affiches publicitaires.

36. *Physiothérapeute*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui organise et exécute, selon les prescriptions d'un médecin, des programmes d'exercices physiques visant à la réadaptation de personnes blessées ou invalides.

37. *Pilote de ligne*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui pilote un avion qui transporte des passagers, du courrier et du fret.

38. *Plombier/*
Plombière

Terme qui désigne toute personne qui assemble, monte et répare la tuyauterie, les accessoires et raccords de plomberie des réseaux de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usés, dans les maisons, écoles et bâtiments publics ou industriels, conformément aux codes de plomberie en vigueur dans la localité.

39. *Pompier/*
Pompière

Terme qui désigne toute personne qui maîtrise et éteint les incendies, entretient le matériel d'incendie à titre de membre du corps de pompiers d'une municipalité ou d'une usine.

40. *Ponceur/*
Ponceuse

Terme qui désigne toute personne qui conduit ou alimente des ponceuses pour lisser et nettoyer des pièces ou des articles de bois.

41. *Raboteur/*
Raboteuse

Terme qui désigne toute personne qui conduit une raboteuse servant à aplanir la surface du bois raboté aux dimensions voulues.

42. *Rédacteur/*
Rédactrice

Terme qui désigne toute personne qui rédige des textes d'après des informations recueillies et analysées afin de les diffuser.

43. *Relationniste*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui, au sein d'un organisme privé ou public, assure une fonction conseil visant à établir, à maintenir et à promouvoir des relations de confiance entre cet organisme et ses publics.

44. *Reporter (Reporteur)/*
Reporteuse

Terme qui désigne spécifiquement toute personne qui effectue des reportages sur les lieux même des événements.

45. *Scieur de bois/*
Scieuse de bois

Terme qui désigne toute personne qui conduit ou assure le fonctionnement de scies mécaniques, circulaires, à ruban ou alternatives utilisées pour couper le bois, le carton et d'autres matériaux non-métalliques pour leur donner différentes longueurs, largeurs, épaisseurs ou formes.

46. *Teinturier/*
Teinturière

Terme qui désigne toute personne qui teint certains articles comme des vêtements, des tentures et des housses, dans des autoclaves ou des bases de teinture, pour leur donner la couleur voulue par le client.

47. *Téléphoniste*: non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui assure le fonctionnement de centraux ou de standards téléphoniques afin de relayer les communications d'arrivée et de départ et les communications intérieures; calcule le tarif des appels interurbains, s'il y a lieu, donne des renseignements et inscrit les données requises dans le cadre de son travail.

48. *Teneur de livres/*
Teneuse de livres

Terme qui désigne toute personne qui tient des états relatifs à une partie des opérations financières d'une entreprise ou s'acquitte des travaux de comptabilité peu compliqués.

49. *Tisseur/*
Tisseuse

Terme qui désigne toute personne qui entrelace des filés ou des fils pour en faire du tissu. Le travail consiste à reproduire des motifs, préparer des cartons pour métiers Jacquard, tirer et nouer les fils de chaîne, monter les métiers et tisser des étoffes, des dentelles, des tapis unis ou imprimés sur des métiers manuels ou mécaniques.

50. *Urbaniste:* non discriminatoire

Terme qui désigne toute personne qui réunit et collige les renseignements et dresse les plans d'aménagement en vue de l'utilisation rationnelle du terrain et des dispositions géographiques des zones rurales et urbaines.

RÉFÉRENCES

1. Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction (L.Q.R., C. R-20, a.48).

2. DESROSIERS, Michel (1979). Le guide IMPACT, Information sur les multiples possibilités d'accès au travail. Montréal: Les Éditions Flammarion Ltée.

3. Main-d'oeuvre et immigration Canada (1971). Classification canadienne descriptive des professions. Tome I: Classification et définitions. Ottawa: Information Canada.